

**Question avec demande de réponse écrite E-000342/2023
à la Commission**

Article 138 du règlement intérieur

Jaak Madison (ID), Gunnar Beck (ID), Annika Bruna (ID), Jorge Buxadé Villalba (ECR), Susanna Ceccardi (ID), Margarita de la Pisa Carrión (ECR), Nicolaus Fest (ID), Carlo Fidanza (ECR), Jean-Paul Garraud (ID), Matteo Gazzini (ID), Roman Haider (ID), Teuvo Hakkarainen (ID), Virginie Joron (ID), Maximilian Krah (ID), Elżbieta Kruk (ECR), Joachim Kuhs (ID), Jean-Lin Lacapelle (ID), Ioannis Lagos (NI), Gilles Lebreton (ID), Georg Mayer (ID), Rob Rooken (ECR), Ivan Vilibor Sinčić (NI), Hermann Tertsch (ECR), Milan Uhrík (NI), Harald Vilimsky (ID), Anders Vistisen (ID), Anna Zalewska (ECR), Kosma Złotowski (ECR), Tom Vandendriessche (ID), Robert Roos (ECR), Christine Anderson (ID), Ivan David (ID)

Objet: Financement des ONG de défense des droits de l'homme

Le scandale du Qatargate a mis au jour l'influence indue exercée par certaines organisations non gouvernementales (ONG) et par des pays tiers sur les décisions du Parlement. Des communications entre les ONG et différents secrétariats du Parlement ont également révélé que le choix des ONG qui reçoivent de l'information ou des demandes de contribution est soumis à un certain niveau de favoritisme. À cet égard, il serait intéressant de déterminer le montant des financements que l'Union européenne octroie à ces ONG.

1) En particulier, à quels montants s'élèvent les financements de l'Union accordés depuis 2014 aux ONG suivantes?

- a) Fight Impunity
- b) EuroMed Droits
- c) Amnesty International
- d) Front Line Defenders
- e) Open Society Foundations
- f) Civil Rights Defenders
- g) Droit au Droit
- h) No Peace Without Justice

2) Combien de réunions la Commission a-t-elle tenue avec les ONG susmentionnées depuis 2014, et quelle était la nature de ces réunions?

Soutien¹

Dépôt: 3.2.2023

¹ Cette question est soutenue par un autre député que ses auteurs: Francesca Donato (NI)